



HAL
open science

Les inhumés assis laténiens des Pierrières à Batilly-en-Gâtinais (Loiret)

Sophie Liégard, Laure Pecqueur

► **To cite this version:**

Sophie Liégard, Laure Pecqueur. Les inhumés assis laténiens des Pierrières à Batilly-en-Gâtinais (Loiret). *Gallia - Archéologie de la France antique*, 2014, 71 (2), pp.89-101. hal-01765129

HAL Id: hal-01765129

<https://hal.science/hal-01765129>

Submitted on 6 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Les inhumés assis laténiens des Pierrières à Batilly-en-Gâtinais (Loiret)

Sophie LIEGARD* et Laure PECQUEUR**

Mots-clés. *La Tène, inhumation, position assise.*

Résumé. *La fouille préventive du site des Pierrières à Batilly-en-Gâtinais (Loiret) a occasionné la découverte et l'étude de cinq inhumations laténiennes d'individus en position assise. Le bon état de conservation de deux d'entre elles a permis de recueillir de précieuses informations à même d'alimenter la réflexion sur cette pratique funéraire, rare et atypique, attestée dans différentes régions françaises, de la Normandie à la Charente, ainsi qu'en Suisse.*

Keywords. *La Tène, burial, sitting position.*

Abstract. *The preventive excavation of the Pierrières site in Baily-en-Gâtinais (Loiret) discovered five people buried in a sitting position, from La Tène, allowing for a detailed study. Two of them, being well-preserved, gave us invaluable informations, to feed into the reflection on this unusual and atypical burial custom, testified in different French regions, from Normandy to Charente and as far as Switzerland.*

Translation: Cécile TUARZE

LE SITE

Le site des Pierrières à Batilly-en-Gâtinais (Loiret) est situé à 80 km au sud de Paris, dans la région du Gâtinais, secteur géographique au sous-sol fertile se développant entre le Val de Loire et les vallées du Loing et de l'Essonne (fig. 1). Il est localisé dans la partie nord-ouest du territoire sénon, à proximité de la zone de confins avec le domaine carnute.

Il a été découvert en 2004 par Dominique Chesnoy, prospecteur aérien. Le tracé de l'autoroute A19 le traversant de part en part, il a fait l'objet, en 2005, d'une étude de diagnostic réalisée sous la conduite de René Chemin (Inrap), puis, de juillet 2006 à avril 2007, d'une fouille préventive dirigée par Sophie Liegard (Inrap ; Liegard, 2007) (fig. 2). Depuis, plusieurs campagnes de fouilles programmées y ont été réalisées sous la responsabilité de Stephan Fichtl (de l'Université de Tours) (Liegard, Fichtl, 2009).

Ce site renferme plusieurs zones d'occupation qui s'inscrivent au sein d'un vaste espace de plus d'une dizaine d'hectares délimité par une enceinte fossoyée. La partie orientale de cette dernière abrite un enclos rectangulaire, de 150 m x 130 m, circonscrit par un fossé de près de 7 m de largeur et 3,50 m de profondeur. Des palissades orthogonales compartimentent cet espace en différents secteurs renfermant chacun un ou plusieurs bâtiments. À l'extérieur de cet enclos, deux zones d'occupation

principales, également palissadées, se développent de part et d'autre d'un espace central non bâti.

Le statut de ce site atypique reste difficile à préciser. Son organisation générale se rapproche de celle des plus grands établissements ruraux dits aristocratiques connus à ce jour. Néanmoins, ses caractéristiques sont, pour la plupart, hors du commun : monumentalité des aménagements, notamment des fossés et des bâtiments, compartimentation rigoureuse de tous les espaces occupés associée à la présence de nombreux portails, portes et tours-porches, riche ornementation de certaines constructions, importance des découvertes monétaires et amphoriques... En l'état actuel des réflexions, il semble prématuré de se prononcer de manière définitive sur le statut de ce site, manifestement exceptionnel, qui devait accueillir une importante population, dont au moins une partie devait jouir d'un statut très privilégié.

Si, jusqu'alors, les investigations archéologiques menées sur ce site n'ont pas livré de vestiges de nécropole, il convient de signaler la découverte de quelques fragments osseux humains dans différentes structures en creux (fossés, trous de poteau et aménagement semi-excavé), dispersées sur l'ensemble du site. L'occupation principale de ce dernier s'étend du milieu du II^e s. au milieu du I^{er} s. av. J.-C. Postérieurement, une réoccupation de l'enclos rectangulaire par un habitat rural intervient durant la période augustéenne, puis le fossé nord de cet enclos est le siège d'un important dépôt mobilier dans le courant du III^e s. apr. J.-C.

* Inrap Centre, 525 avenue de la Pomme-de-Pin, F-45590 Saint-Cyr-en-Val. Courriel : s.liegard@hotmail.fr

** Inrap Île-de-France, 56 boulevard de Courcerin, F-77183 Croissy-Beaubourg. Courriel : laure.pecqueur@inrap.fr

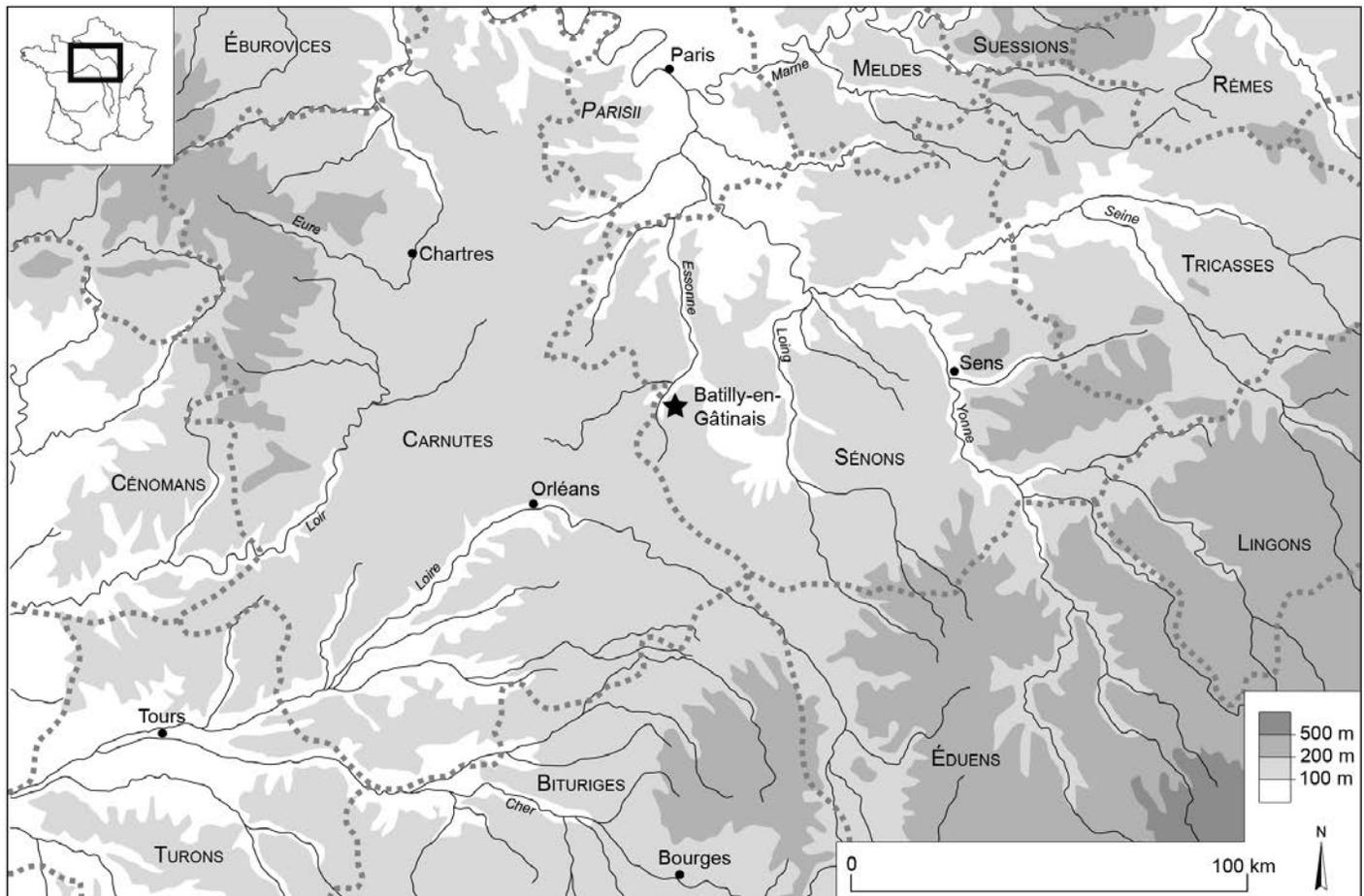


Fig. 1 – Localisation du site de Batilly-en-Gâtinais (Loiret) sur une carte du Centre de la France avec indication des limites présumées des cités gauloises (DAO : A. Fourvel, Inrap).

LES INHUMATIONS

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT ARCHÉOLOGIQUE

Cinq inhumations d'individus en position assise (n^{os} 355 et 362 à 365) ont été mises au jour à l'extrémité nord-est du décapage (fig. 2 et 3). Elles sont localisées à l'extérieur de l'enceinte fossoyée, à une quarantaine de mètres à l'est de celle-ci, sur le bord méridional d'une légère éminence dominant l'ensemble du site de 1 à 2 m. Elles ont été fouillées et étudiées par les membres de l'équipe, sous la direction de Laure Pecqueur (Inrap).

Les recherches engagées dans ce secteur pour retrouver d'autres vestiges de ce type se sont révélées infructueuses, car elles n'ont pas pu être prolongées vers le nord, au-delà de la limite d'emprise. Il est donc possible que d'autres inhumations se trouvent dans le terrain jouxtant le tracé autoroutier au nord.

Le secteur décapé abrite aussi, à une dizaine de mètres plus à l'est, quelques trous de poteau témoignant de la présence de constructions laténiennes ou augustéennes et un enclos fossoyé rectangulaire, d'une dizaine de mètres de côté, qui a livré du mobilier de la fin du second âge du Fer, voire de la période augustéenne. Il faut préciser que cette partie du site a été largement bouleversée par de nombreuses carrières d'extraction de calcaire datant de la fin du Moyen Âge et/ou de l'Époque moderne. Ces dernières ont détruit une partie des vestiges antiques et peut-être d'autres inhumations.

DISPOSITION ET CARACTÉRISTIQUES DES FOSSES D'INHUMATION

Les inhumations sont regroupées dans un espace d'environ 150 m² (18 m x 8 m). Quatre d'entre elles étaient disposées par paires (362-363 et 364-365), la cinquième – la moins bien conservée – étant apparemment isolée (fig. 3).

Les squelettes reposaient dans des fosses de plan grossièrement carré, de 0,70 m à 0,90 m de côté, aux parois subverticales, conservées sur des profondeurs de 0,20 m à 0,40 m (fig. 4). L'érosion liée aux labours, notamment dans la partie nord du secteur, est semble-t-il responsable de cet état de conservation différent. Les fonds des fosses sont plats, légèrement concaves dans deux cas (364 et 365), et avec une pente assez marquée vers le nord dans deux autres cas (362 et 363).

Aucune relation stratigraphique n'existe entre les différentes inhumations. Toutes les fosses sont creusées dans le substrat calcaire. Elles ont toutes été plus ou moins arasées et sont toutes scellées par un seul niveau de terre végétale d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Il faut noter que l'inhumation 355 (fig. 5) a été recoupée par un petit fossé (parcellaire ?) gallo-romain, que le bord occidental de la 364 (fig. 4) a été détruit par une carrière médiévale ou moderne et que la partie septentrionale de la 365 (fig. 4) a été perturbée. Ce dernier bouleversement pourrait être dû à l'arrachage, par les labours, d'un bloc calcaire semblable à ceux retrouvés dans les fosses 362 et 363.

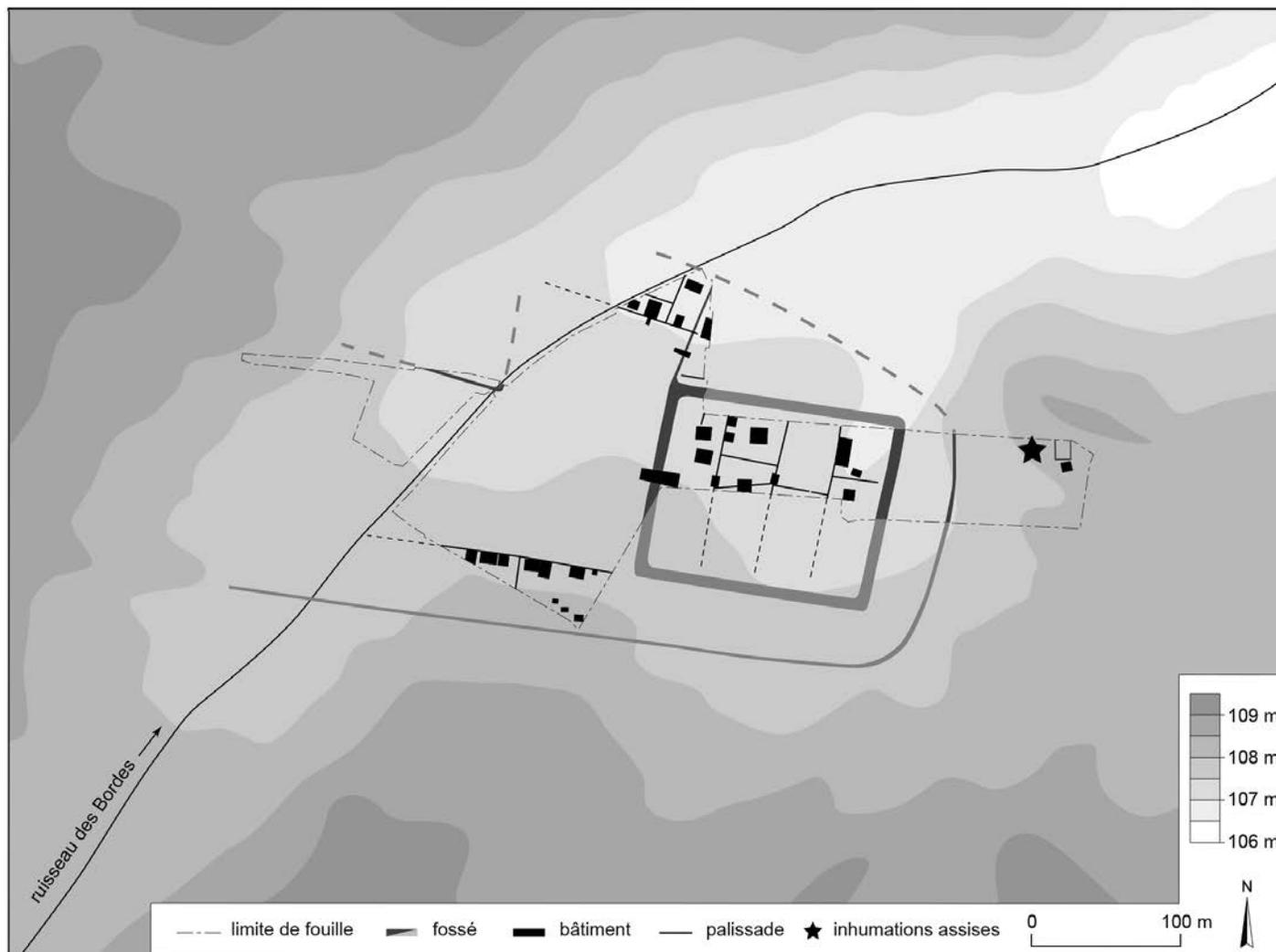


Fig. 2 – Plan simplifié des vestiges laténiens mis au jour lors de la fouille préventive (DAO : A. Fourvel, Inrap).

En effet, dans ces deux structures, on constate la présence de blocs calcaires (deux dans la 362 et un dans la 363), placés à la droite du membre inférieur droit du défunt et disposés verticalement contre la paroi (fig. 4, 6 et 7). Ces blocs, d'une dizaine de centimètres d'épaisseur et d'une quinzaine de centimètres de largeur, ont des longueurs variant de 0,20m à 0,30m. Du fait de leur disposition, ils peuvent être considérés comme des calages d'éléments en matériaux périssables. Ces derniers pourraient avoir participé au marquage de surface des fosses d'inhumation. L'absence de recoupement entre ces dernières invite également à considérer que cet espace funéraire était bien organisé.

MOBILIER ET DATATION

Aucun dépôt mobilier n'était associé à ces inhumations. Les quelques tessons de céramique recueillis dans les comblements des fosses ont été étudiés par Sandrine Riquier (Inrap). Bien qu'indigents, ils indiquent néanmoins que ces vestiges ne sont pas antérieurs à La Tène finale.

Deux des squelettes (362 et 365) ont fait l'objet de prélèvements en vue de datations par le radiocarbone. Les résultats de ces analyses permettent de placer ces vestiges dans

une fourchette chronologique de 350 à 50 av. J.-C., avec une plus forte probabilité pour la période de 210 à 50 av. J.-C.¹

Ces inhumations semblent donc associées à la principale période d'occupation laténienne du site, mais rien ne permet de savoir si elles sont contemporaines. La disposition par paire de certaines d'entre elles n'est pas un argument qui permet de prouver leur simultanéité. Du fait de la présence probable de marques de surface, les fosses devaient être facilement repérables, ce marquage ayant pu perdurer. L'association par paire de ces dernières a donc pu se faire dans la durée, plusieurs décennies pouvant séparer les différents ensevelissements.

CARACTÉRISTIQUES BIOLOGIQUES DES DÉFUNTS

La reconnaissance de l'identité biologique des sujets a été fortement limitée par la faible représentation des squelettes et la mauvaise conservation des ossements. Deux d'entre eux sont

1. Datation Lyon-4723 [OxA], âge ¹⁴C conventionnel: 2135 ± 30 BP, date ¹⁴C calibrée: 348-54 av. J.-C., dates les plus probables: 210 à 80 av. J.-C.; datation Lyon-4724 [OxA], âge ¹⁴C conventionnel: 2125 ± 30 BP, date ¹⁴C calibrée: 344-51 av. J.-C., dates les plus probables: 210 à 50 av. J.-C.

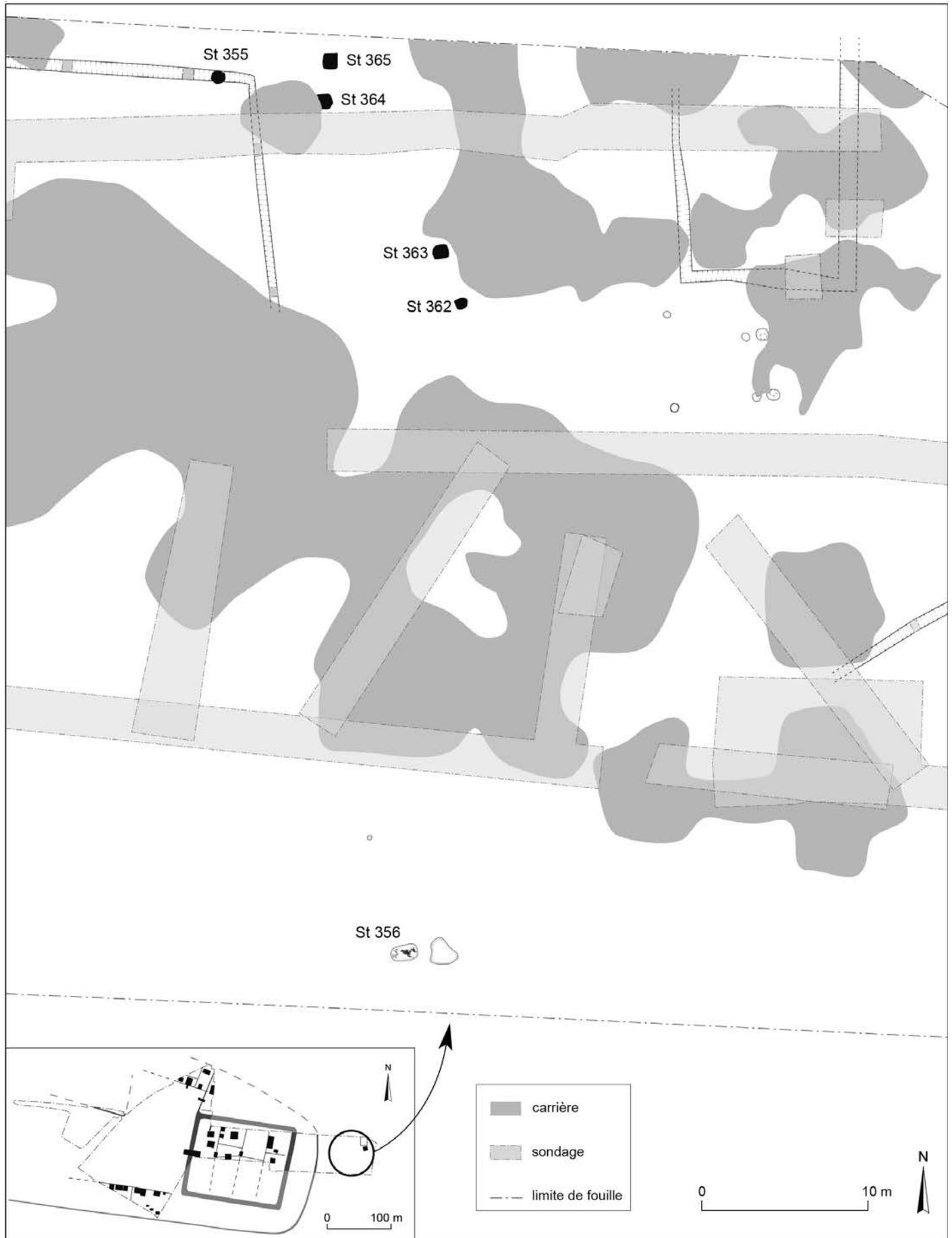


Fig. 3 – Plan du secteur abritant les inhumations d'individus en position assise (DAO : A. Fourvel, Inrap).

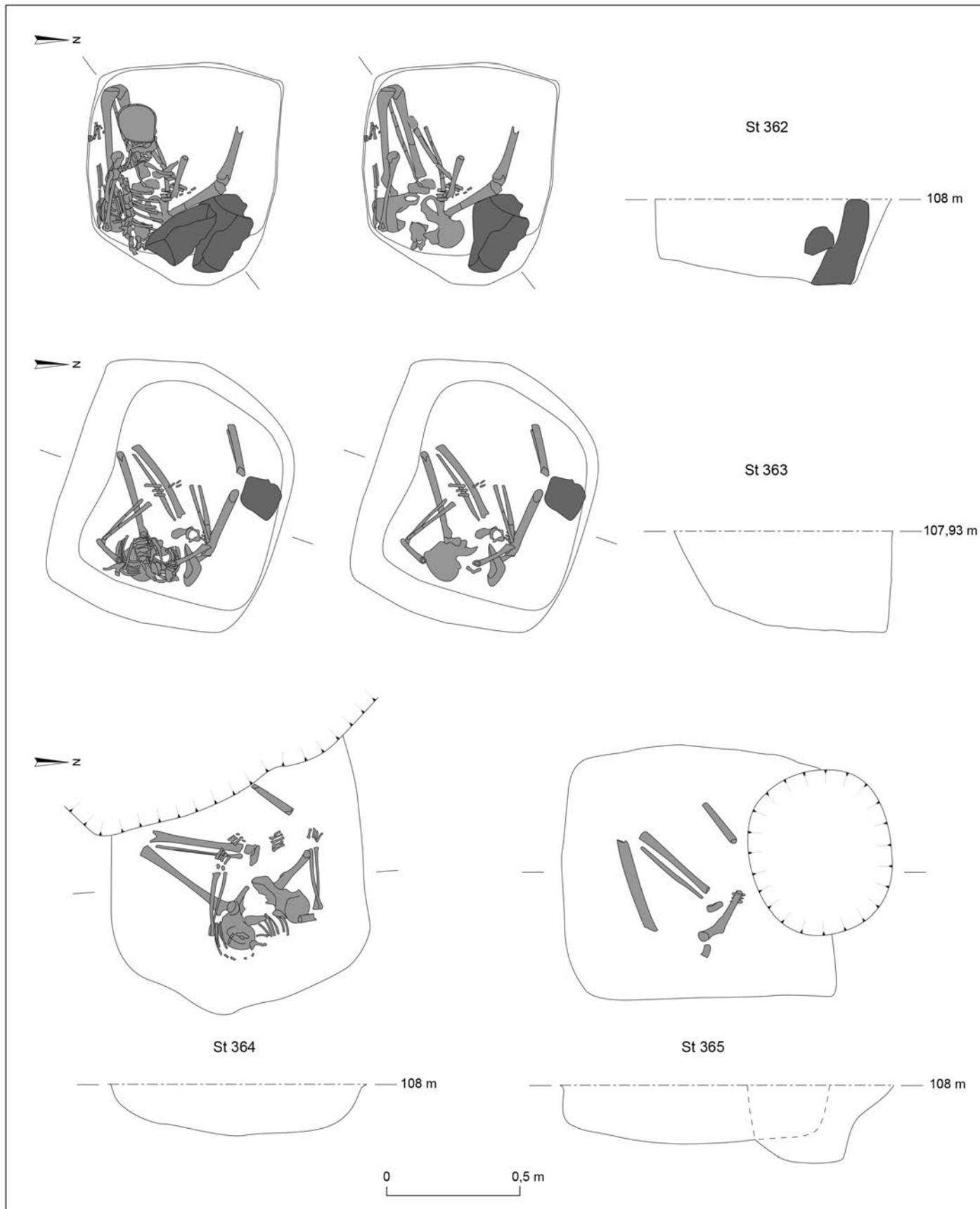


Fig. 4 – Relevés des fosses des inhumations 362 à 365 (DAO : G. Bayle, P. Guibert et L. Pecqueur, Inrap).

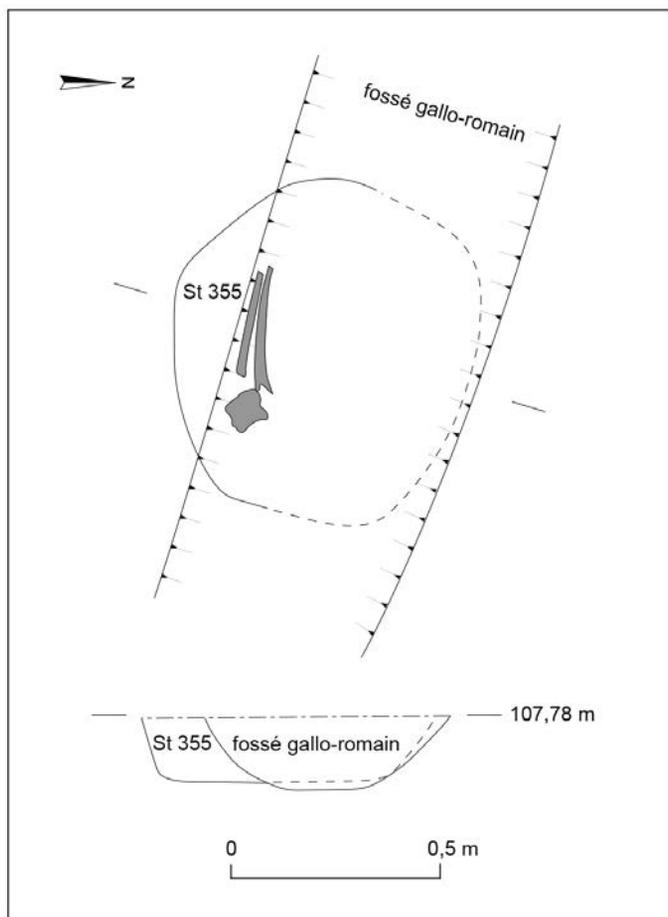


Fig. 5 – Relevés de la fosse d'inhumation 355
(DAO: L. Pecqueur et B. Voeltzel, Inrap).

globalement entiers, alors que les trois autres n'ont que tout ou partie de leurs membres inférieurs conservés. La matière osseuse est assez dégradée; les extrémités des os longs sont généralement absentes et la surface des restes osseux est altérée, notamment par des développements racinaires de végétaux.

Trois sujets sur cinq ont livré assez d'éléments pour qu'il soit possible d'évaluer leur stade de maturation osseuse et de déterminer leur sexe: les individus 362, 363 et 364 (tabl.I). Pour ces trois cas, l'estimation de l'âge au décès, basée sur l'examen du degré de maturation osseuse (selon la méthode de Birkner, 1980), indique qu'il s'agit d'adultes. Lorsqu'elles sont conservées, les clavicules, et notamment leur extrémité sternale (point d'ossification secondaire étant le dernier à se souder aux environs de 25-30 ans, cf. Birkner, 1980), sont trop érodées pour qu'il soit possible d'apporter davantage de précision sur l'âge de ces sujets: adultes jeunes ou matures.

Pour ces trois squelettes, l'étude morphologique des os coxaux (selon la méthode de Bruzek *et al.*, 1996; Bruzek, 2002) indique qu'il s'agit probablement d'individus de sexe masculin. Toutefois, la médiocrité de l'état de ces ossements ayant limité le nombre de caractères examinés, ces résultats doivent être maniés avec prudence. En effet, seuls les critères autour de la grande échancrure ischiatique et le relief de la surface auriculaire ont pu être examinés, ce qui diminue la fiabilité de la détermination sexuelle proposée.

Pour les individus 355 et 365, les os retrouvés sont tous de grande dimension, mais la mauvaise conservation de ces

Tabl. I – Tableau récapitulatif de la population inhumée.

N° individu	Maturation	Sexe
355	grand adolescent ou adulte	indéterminé
362	adulte	masculin
363	adulte	masculin
364	adulte	masculin
365	grand adolescent ou adulte	indéterminé

squelettes et la disparition des épiphyses des os longs ne permettent pas de savoir s'il s'agit de grands adolescents ou d'adultes. Par ailleurs, en raison de l'absence ou du trop mauvais état de conservation des os du bassin, leur sexe reste indéterminé.

L'examen des ossements en vue de la caractérisation de l'état sanitaire de ces individus a été rendu difficile par l'état des os et la quasi-absence de restes dentaires. Les quelques dents retrouvées sont saines et aucune pathologie traumatique ou dégénérative n'a été observée sur ces squelettes. Les recherches d'éventuelles traces de coup ou de découpe se sont également révélées infructueuses².

L'étude biologique montre donc que toutes les classes d'âge ne sont pas représentées, puisqu'aucun sujet de moins de 15 ans n'a été mis au jour, et que seuls des hommes ont pu être mis en évidence. Une sélection des inhumés a donc pu être effectuée selon ces deux critères.

ORIENTATION ET POSITION DES CORPS

Tous les individus ont la même orientation. Ils sont tournés vers l'ouest-sud-ouest, en direction des enclos enserrant les zones d'occupation. À partir de l'observation des restes osseux, il est possible de restituer la position des corps lors de leur dépôt dans les fosses.

L'INDIVIDU 355

De cet individu, il ne subsistait plus que les membres inférieurs, un fossé gallo-romain ayant recoupé la fosse d'inhumation (fig. 5). Lors du décapage, le membre inférieur droit a été perturbé. La fouille a ensuite permis de retrouver un fragment de coxal et le membre inférieur gauche. La disposition des ossements est assez similaire à celle observée pour les autres sujets, ce qui permet de restituer la position des membres inférieurs: le droit est partiellement replié, le genou surélevé, et le gauche est en hyperflexion, le genou devant le corps et le pied ramené vers le bassin, latéralement à ce dernier, la cheville reposant sur le fond de la fosse.

L'INDIVIDU 362

Le squelette est presque complet (fig. 4 et 6). Le bas du dos est en appui contre la paroi de la fosse et le tronc est

2. Étude effectuée par Laure Pecqueur (Inrap) et Bruno Boulestin (CNRS).



Fig. 6 – Vue de l'inhumation 362 (cliché : G. Bayle, Inrap).

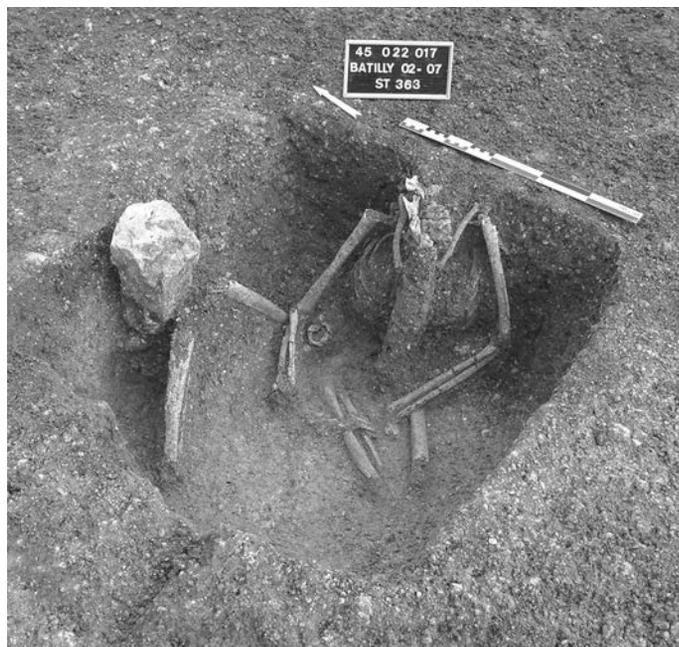


Fig. 7 – Vue de l'inhumation 363 (cliché : G. Bayle, Inrap).

penché vers l'avant, au-dessus des os de la jambe gauche. Les membres supérieurs sont en position asymétrique. Le droit, disposé médialement par rapport au membre inférieur droit, est fléchi à 90°, avec le bras vertical en appui sur le coude, l'avant-bras posé sur le fond de la fosse et la main ramenée devant le visage. Le gauche est en hyperflexion, le bras reposant sur les côtes gauches et la main (avec les doigts repliés) se situant dans le prolongement des os de l'avant-bras, latéralement au fémur gauche au niveau de son tiers distal, face palmaire contre la paroi sud de la fosse (fig. 8). Les membres inférieurs



Fig. 8 – Vue de détail du membre supérieur gauche de l'individu 362 (cliché : G. Bayle, Inrap).



Fig. 9 – Vue de détail des membres inférieurs de l'individu 362 (cliché : G. Bayle, Inrap).

possèdent également une position asymétrique. Le droit a le genou surélevé, alors que le gauche repose, en hyperflexion, directement sur le fond de la fosse, le talon ramené en avant du bassin, l'intérieur de la cheville dirigé vers le haut (fig. 9).

L'INDIVIDU 363

Le squelette est bien représenté, seul le bloc cranio-facial est manquant (fig. 4 et 7). Le milieu du dos est en appui contre la paroi de la fosse et le tronc est droit (fig. 10). Les membres supérieurs sont dans une position symétrique avec les bras le long du corps, et les avant-bras et les mains ramenés entre les membres inférieurs. Ces derniers ont une position asymétrique, le droit avec le genou surélevé, et le gauche en hyperflexion sur le fond de la fosse avec le talon à proximité de l'os coxal gauche.



Fig. 10 – Vue de détail de la colonne vertébrale de l'individu 363 (cliché : G. Bayle, Inrap).

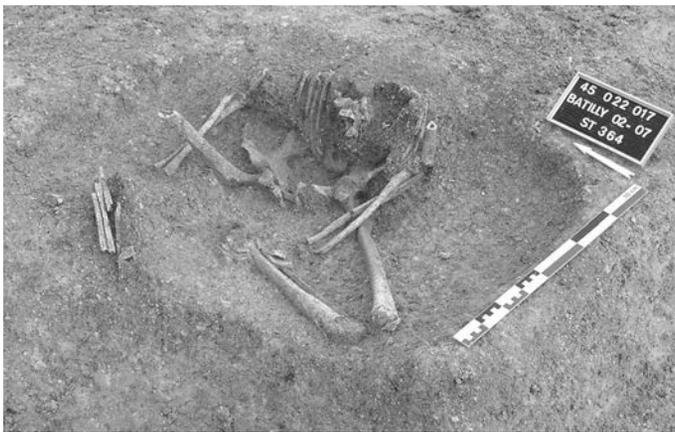


Fig. 11 – Vue de l'inhumation 364 (cliché : P. Guibert, Inrap).

L'INDIVIDU 364

Le squelette est incomplet, conservé à un peu plus de la moitié (globalement des coudes aux pieds), l'érosion ayant fait disparaître le reste (fig. 4, 11 et 12). Le bas du dos est loin de la paroi de la fosse, alors que le tronc devait être droit. Le membre supérieur droit, dont la main est en pronation sur le fond de la fosse, est situé latéralement au membre inférieur droit, contrairement au gauche qui est ramené en avant du corps avec la main en supination (le radius étant en face antérieure



Fig. 12 – Vue de détail des membres inférieurs de l'inhumation 364 (cliché : L. Pecqueur, Inrap).

et les métatarsiens et phalanges en face palmaire) sur le tiers distal des os de la jambe gauche. Les membres inférieurs ont une position asymétrique. Le droit a le genou surélevé, alors que le gauche, fléchi, repose sur le fond de la fosse, le talon ramené en avant du bassin.

L'INDIVIDU 365

Le squelette est très incomplet en raison de l'arasement de la structure (fig. 4). La position des membres supérieurs ne peut pas être restituée puisqu'ils ne sont pas conservés. Les membres inférieurs ont une position asymétrique. Le droit a le genou surélevé, alors que le gauche, fléchi, repose sur le fond de la fosse, le talon ramené en avant de l'extrémité proximale du fémur contro-latéral.

Les propositions de restitution de la position des corps lors de leur inhumation sont illustrées sur la figure 13. Il faut préciser que la mise en place du défunt en position assise nécessite une manipulation du sujet alors que ce dernier ne présente pas encore ou plus de raideur cadavérique, donc soit juste après le décès ou plus de 48 heures après (Rottier *et al.* dir., 2012, p. 230).

RESTITUTION DES ESPACES DE DÉCOMPOSITION

L'analyse taphonomique de ces inhumations permet d'observer les connexions et de mettre en exergue les mouvements de certains os. Ces données sont synthétisées dans le tableau II.

En ce qui concerne les anomalies, deux dislocations notables ont été observées. La première concerne l'individu 362. La présence d'un espace important (de 8 cm) entre la main et les extrémités distales des os de l'avant-bras gauche a été notée (fig. 8). Les métacarpiens se trouvent à la même

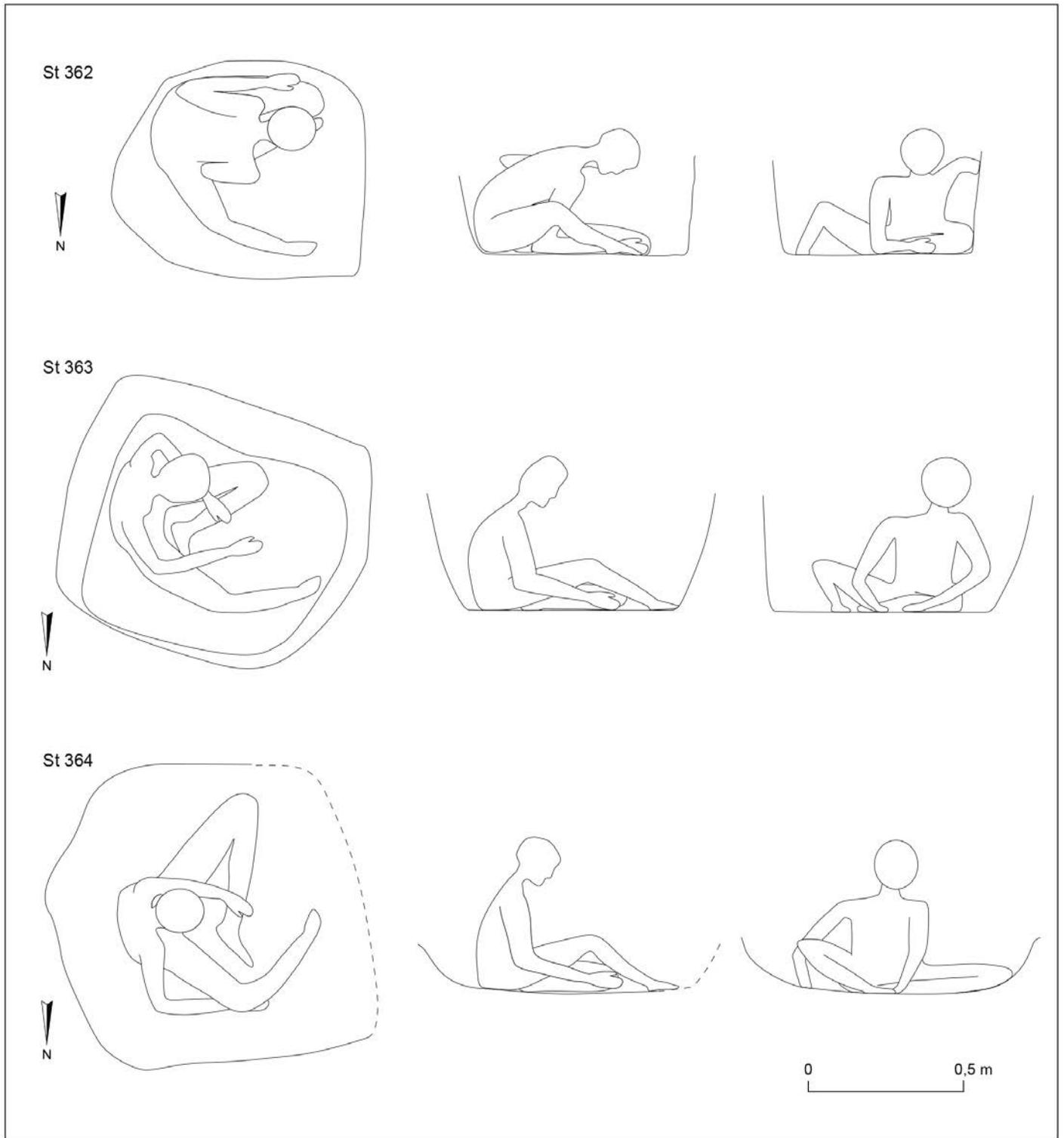


Fig. 13 – Schémas récapitulatifs des propositions de restitution des positions initiales des corps (DAO : A. Fourvel, Inrap).

altitude que les distaux des radius/ulna, ce qui exclut le glissement vers le fond de la fosse de l'un ou l'autre de ces éléments. Un déplacement des os de l'avant-bras vers l'est, postérieurement à la disparition des tissus de contention au niveau du poignet, semble donc l'hypothèse la plus probable, surtout si l'on considère le mouvement général du squelette sur sa gauche. Ce dernier a pu entraîner l'accentuation de la flexion du coude, laquelle aurait conditionné un recul des os de l'avant-bras.

La seconde anomalie concerne l'individu 363 et, plus précisément, la position de l'atlas qui a été retrouvé sur le coxal droit, 0,30 m en-dessous de l'axis avec lequel il est censé être en connexion (fig. 7). Cet important déplacement de l'atlas peut être intervenu lors de la décomposition du corps. En effet, la disparition des matières putrescibles peut créer un vide dans lequel des ossements peuvent changer de position. Dans le cas présent, l'atlas a considérablement bougé, mais est bien resté dans le volume du corps.

Tabl. II – Tableau récapitulatif des observations taphonomiques.

N° individu	Maintiens	Mouvements
355	<ul style="list-style-type: none"> - connexion du membre inférieur gauche - connexion probable du membre inférieur droit (observée au décapage) 	
362	<ul style="list-style-type: none"> - connexion des membres inférieurs, notamment le droit dont le genou est surélevé - le bloc cranio-facial est situé dans un vide virtuel (ni sur le fond de la fosse, ni sur un autre os) - l'humérus et la scapula droits sont de chant et la clavicule est à peu près à plat ; ces os ne sont pas tombés sur le fond de la fosse - la main gauche (la face palmaire contre la paroi de la fosse) accuse un fort pendage, mais n'est pas tombée 	<ul style="list-style-type: none"> - affaissement de la ceinture scapulaire droite de 6-7cm par rapport au proximal de l'humérus - affaissement du thorax (les parties proximales des côtes droites sont passées sous les vertèbres thoraciques) et de la colonne vertébrale vers le fond et vers la gauche (peut-être dû aux pressions exercées par le membre supérieur droit en appui sur le coude et par le bloc de pierre jouxtant le fémur droit)
363	<ul style="list-style-type: none"> - connexion des membres inférieurs, notamment le droit dont le genou est surélevé - de nombreux os sont maintenus de chant (humérus, côtes, colonne vertébrale, scapulas, clavicules) - la mandibule repose en hauteur sur du sédiment - pas de rupture de la colonne vertébrale malgré les mouvements subis 	<ul style="list-style-type: none"> - affaissement de la partie distale des côtes et sternales des clavicules dans le volume du corps - bascule vers l'arrière des premières cervicales (axis à C4), mais ces dernières sont toujours en connexion avec les adjacentes - chute de l'atlas tombé à proximité de la face interne du coude droit - affaissement de l'humérus droit vers le fond de la fosse
364	<ul style="list-style-type: none"> - connexion des membres inférieurs, notamment le droit dont les os sont maintenus en position d'équilibre instable - les vertèbres VL3 à 5 sont empilées sur le sacrum - les extrémités proximales des os des avant-bras reposent en hauteur sur du sédiment - les parties distales des humérus sont de chant 	<ul style="list-style-type: none"> - le segment de la colonne vertébrale composé des vertèbres VL1/2 et des deux dernières vertèbres thoraciques est tombé vers l'avant dans le volume du corps
365	<ul style="list-style-type: none"> - connexion du membre inférieur gauche - maintien des os en position d'équilibre instable du membre inférieur droit 	

Plusieurs observations indiquent que le comblement des fosses est intervenu très rapidement après le dépôt des corps. En effet, on constate la relative conservation de la hauteur du squelette (fig. 10) et des volumes des différentes parties du corps (thoracique notamment, fig. 7), ainsi que la préservation de la plupart des connexions, pourtant situées au-dessus du fond de la fosse (notamment des genoux droits et des coudes), y compris celles qui sont les plus labiles, comme par exemple la main gauche de l'individu 362 (fig. 8). Cela indique que les sédiments étaient directement au contact du corps et qu'ils ont pu remplacer les chairs au fur et à mesure de leur disparition.

Les rares déplacements observés sont tout à fait compatibles avec l'hypothèse d'un colmatage rapide des fosses, puisqu'ils interviennent là où le volume des chairs est important et, pour l'un d'entre eux, dans des conditions spécifiques de persistance d'un espace vide (individu 362 dont le buste est penché en avant, fig. 6). Comme cela a été souligné dans le cadre de l'étude

d'inhumations d'individus en position assise de l'âge du Bronze final, l'amplitude des mouvements des ossements – qu'ils soient verticaux ou horizontaux – est accentuée dans le cas de corps inhumés en position verticale du fait de la gravité et des effets connexes (Rottier, 2005, p. 461).

L'observation des effets de butée sur les parois des creusements (notamment du membre supérieur gauche de l'individu 362 et des dos des individus 362 et 363), ainsi que l'absence d'effet de délimitation linéaire, permettent de conclure que les défunts ont été déposés directement dans les fosses, sans autre contenant rigide. De même, la restitution d'une enveloppe souple – autre qu'un vêtement proche du corps – enserrant le défunt au moment de son dépôt semble assez peu crédible, en raison du caractère non groupé des corps – dont les membres inférieurs droits sont fléchis et ouverts – et de l'absence de contrainte sur les squelettes, hormis celles causées par les bords des fosses.

TPOLOGIE DES INHUMATIONS

Ces inhumations sont de nature individuelle, chaque fosse n'ayant accueilli qu'un seul corps. Plusieurs arguments permettent de considérer qu'il s'agit d'inhumations primaires correspondant au dépôt de corps « frais » : la présence des petits os des pieds et des mains conservés dans leur position d'origine ; l'intégrité des connexions anatomiques, alors que la position assise des individus induit automatiquement une situation d'équilibre instable pour de nombreuses pièces osseuses ; l'occupation de l'ensemble de l'espace de la fosse sépulcrale par le cadavre et notamment la position récurrente du membre inférieur droit éloigné du reste du squelette ; enfin, la situation de certains ossements venant buter contre les parois des creusements, notamment les vertèbres lombaires, coude et main gauches de l'individu 362, ainsi que le dos de l'individu 363.

RÉFLEXIONS SUR LES INHUMÉS ASSIS DE BATILLY-EN-GÂTINAIS

Bien que les données sur l'environnement de ces sépultures soient lacunaires, il est possible de penser que celles-ci s'inscrivent dans un secteur dont la vocation funéraire et/ou cultuelle est probable. La présence d'un petit enclos fossoyé rectangulaire, probablement un peu plus tardif, à quelques mètres à l'est (fig. 3), renforce cette hypothèse, tout comme la découverte, à une trentaine de mètres plus au sud, d'une fosse (n° 356) renfermant un squelette entier de bœuf âgé d'environ deux ans qui se rapporte à la même période³.

L'étude anthropologique permet de conclure qu'au moins trois inhumations sur les cinq sont celles d'adultes de sexe masculin. Ils ont tous été disposés de manière identique, regardant l'ouest-sud-ouest, assis dans une fosse, le dos presque toujours contre la paroi, les membres inférieurs fléchis, le gauche sur le fond de la fosse et le droit genou en l'air. En revanche, la position de leurs membres supérieurs est plus variable. Les deux squelettes les mieux conservés apportent la preuve que les individus étaient entièrement enfouis, le crâne compris. Au moins deux des creusements contenaient des blocs calcaires disposés verticalement à la droite du genou droit, peut-être pour caler des éléments en matériaux périssables destinés à marquer en surface ces structures funéraires.

L'étude taphonomique conduit, quant à elle, à conclure qu'il s'agit d'inhumations individuelles primaires. Les observations réalisées n'ont livré aucun indice justifiant la restitution d'un contenant rigide ou souple, autre que d'éventuels vêtements. De même, rien ne permet d'envisager que les corps ont aient fait l'objet, antérieurement à leur inhumation, d'une dessiccation ou d'une momification. *A contrario*, les données de terrain plaident pour considérer que les défunts ont été inhumés dans les fosses peu après leur mort, et que ces dernières ont fait l'objet d'un comblement immédiat.

3. Datation Lyon-4722 [OxA], âge ¹⁴C conventionnel : 2040 ± 30 BP, date ¹⁴C calibrée : 155 av. J.-C. à 23 apr. J.-C., dates les plus probables : 100 av. J.-C. à 15 apr. J.-C. (étude Grégory Bayle, Inrap).

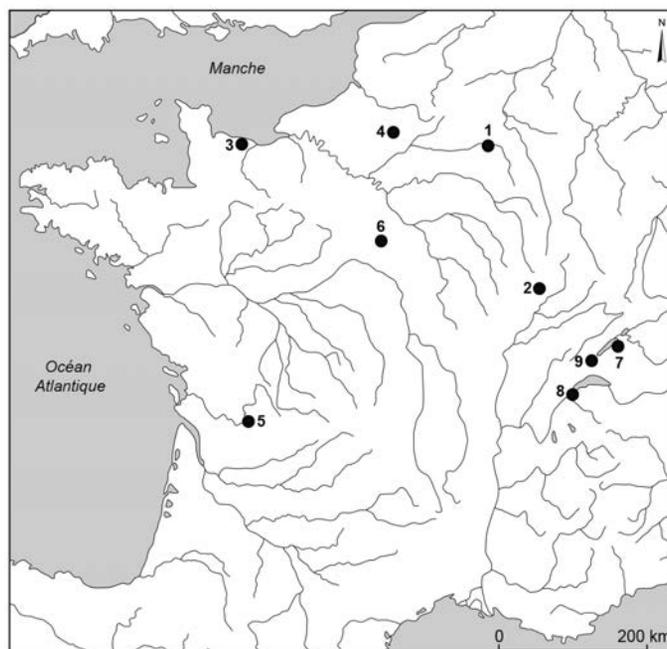


Fig. 14 – Localisation des découvertes d'inhumations d'individus en position assise en France et en Suisse au second âge du Fer : 1, Acy-Romance (Champagne-Ardenne) ; 2, Dijon (Côte-d'Or) ; 3, Reviers (Calvados) ; 4, Saint-Just-en-Chaussée (Oise) ; 5, Soyaux (Charente) ; 6, Batilly-en-Gâtinais (Loiret) ; 7, Avenches (Suisse) ; 8, Genève (Suisse) ; 9, La Sarraz (Suisse) (DAO : A. Fourvel, Inrap).

COMPARAISONS AVEC LES AUTRES DÉCOUVERTES DU MÊME TYPE

À l'issue de la fouille préventive du site de Batilly-en-Gâtinais, à l'initiative de la responsable de cette opération, deux journées d'étude ont été organisées en 2008 sur le thème des inhumations d'individus en position assise. La plupart des personnes ayant travaillé sur des découvertes similaires en France et en Suisse ont accepté de contribuer à ces journées de réflexion (B. Boulestin, M. Joly, S. Liegard, P. Moinat, S. Oudry-Braillon et L. Pecqueur), à l'exception de l'équipe ayant étudié les sites d'Acy-Romance et de Saint-Just-en-Chaussée. Ces réunions ont permis de comparer les données de chaque site et d'en faire une analyse critique.

À la suite de ces travaux, une proposition de communication collective a été présentée au comité d'organisation du colloque de l'AFEAF de Caen de 2009, mais cette dernière a été refusée. Depuis, certains des participants à ces journées d'étude ont engagé des projets indépendants. Un premier article portant sur le site de Reviers (Calvados) a été publié en 2009 (Oudry-Braillon, Billard, 2009). La présente contribution constitue une seconde publication qui, il faut l'espérer, en appellera d'autres.

À ce jour, la documentation disponible fait état de neuf sites ayant livré des inhumations d'individus en position assise du même type, attribuables à l'âge du Fer : six en France et trois en Suisse (fig. 14).

En France, il s'agit des sites d'Acy-Romance (Ardennes) (Lambot, Méniel, 2000), du quartier Sainte-Anne à Dijon (Côte-d'Or) (Pelletier, 1992), du Champ de Bény à Reviers (Calvados) (Oudry-Braillon, Billard, 2009), de la rue de Plainval à Saint-Just-en-Chaussée (Oise) ; (Malrain *et al.*,

2011), du Champ-des-Rochers à Soyaux (Charente) (Gomez de Soto *et al.*, 2009, p. 232-233) et des Pierrières à Batilly-en-Gâtinais (Loiret).

En Suisse, il s'agit des sites de l'avenue Jomini à Avenches (Moinat, 1993), de la prison de Saint-Antoine à Genève (Haldimann, Moinat, 1999) et de Mormont à La Sarraz (Dietrich *et al.*, 2007 ; Moinat, 2009).

Ce qui surprend au premier abord pour tous ces sites, ce sont les nombreuses similitudes – trop nombreuses pour qu'elles soient dues au hasard – entre les différents inhumés assis, qu'il s'agisse de leur datation (La Tène moyenne ou le plus souvent La Tène finale), de leur contexte d'enfouissement lié à un site culturel et/ou funéraire (dans au moins sept cas sur neuf), des caractéristiques biologiques des défunts (adultes de sexe masculin pour tous ceux qui ont pu faire l'objet d'une détermination), de leur orientation (vers l'ouest dans sept cas sur neuf), ou encore de leur position (un membre inférieur hyperfléchi au fond de la fosse et l'autre replié le genou en l'air dans 80 % des cas documentés, ou beaucoup plus rarement les deux membres inférieurs fléchis les genoux en l'air).

D'un point de vue taphonomique, lorsque la documentation publiée est assez détaillée, il est possible de constater que les mouvements osseux observés se font, à de très rares exceptions près, dans le volume corporel. Ces mobilisations semblent donc intervenir lors de la décomposition des corps *in situ*, y compris le « tassement » de certaines parties du squelette qui résulte de l'affaissement des os lié à la disparition des parties molles, phénomène qui peut aussi être renforcé par la pression des sédiments (Rottier, 2005, p. 461 ; Rottier *et al.* dir., 2012, p. 57). De plus, le maintien de certaines connexions parmi les plus labiles et de positions en équilibre instable des os situés dans les parties supérieures des squelettes – notamment les membres supérieurs – est aussi une constante qui invite à considérer que ces corps se sont décomposés dans un espace colmaté.

Pour expliquer certains mouvements osseux ou, a contrario, le maintien de certaines connexions, différents auteurs avancent que les défunts auraient fait l'objet de traitements spécifiques préalables, tels que des dessiccations ou des momifications (Lambot, Méniel, 2000), voire qu'ils auraient été inhumés en espace vide (Malrain *et al.*, 2011). Mais en l'état actuel des données, ces hypothèses méritent d'être envisagées avec circonspection.

*
* *

La position récurrente de la plupart des individus soulève forcément des interrogations. Sa généralisation sur certains sites conduit à penser qu'elle revêt une signification toute particulière, peut-être valorisante pour le défunt, ou tout du moins emblématique. On ne peut éviter de faire le rapprochement avec la statuaire gauloise (et du début de la période romaine) qui comprend un grand nombre de représentations de personnages assis (Guillaumet, 2003 ; Coulon, Krausz, 2013), même si la position des jambes en tailleur de ces figurations diffère quelque peu de celle observée sur les squelettes découverts en fouille. Ces personnages sont tantôt considérés comme des héros/guerriers, des élites, des ancêtres, des sages, voire des dieux (Arcelin, Rapin, 2003, p. 205 ; Guillaumet, 2003, p. 181 ; Coulon, Krausz, 2013, p. 548). Ils sont représentés dans une attitude qui traduirait l'écoute, la réception ou la vénération (Arcelin, Rapin, 2003, p. 212). Quoi qu'il en soit, cette statuaire, tout comme les inhumés assis, semble étroitement liée au domaine du sacré.

Le fait que les défunts faisant l'objet de ce traitement spécifique soient peu nombreux, comparé aux individus inhumés dans les nécropoles contemporaines, indique qu'il s'agit très probablement de personnages ayant un statut particulier. Les pratiques exceptionnelles dont ils ont fait l'objet sont empreintes de gestes codifiés très précis que l'on retrouve, paradoxalement, dans des régions très éloignées les unes des autres, et donc dans des territoires de différents peuples gaulois, sans que les traits culturels propres à ces derniers ne semblent les influencer.

En l'absence de témoignage écrit, l'observation de cette mise en scène stéréotypée, réservée à des personnes particulières, dans des espaces le plus souvent sacralisés, pose plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. Si rien ne permet d'identifier les défunts traités de la sorte, leur appartenance à un groupe distinctif ne fait pas de doute. L'existence de liens familiaux ou sociétaux entre ces individus, qu'ils soient d'ordre militaire, politique ou sacerdotal, semble très probable. Mais, en l'absence de caractères discriminants, leur statut précis reste inconnu.

Il faut souhaiter que la multiplication des découvertes d'inhumations de ce type finisse par livrer un faisceau d'indices permettant de répondre aux nombreuses interrogations subsistant sur l'identité de ces défunts et sur les motivations qui entraînent un tel traitement funèbre.

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

AFEAF Association française pour l'étude de l'âge du Fer.
 CTHS Comité des travaux historiques et scientifiques.

ARCELIN P., RAPIN A.

2003: «Considérations nouvelles sur l'iconographie anthropomorphe de l'âge du Fer en Gaule méditerranéenne», in BUCHSENSCHUTZ O., BULARD A., CHARDENOUX M.-B., GINOUX N. (DIR.), *Décors, images et signes de l'âge du Fer européen, Actes du XXVI^e colloque de l'AFEAF, Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002*, Tours, éd. FERACF, p. 183-219.

BIRKNER R.

1980 (1^{re} éd. 1977): *L'Image radiologique typique du squelette*, Paris, Maloine, 564 p.

BRUZEK J.

2002: «A Method for Visual Determination of Sex, Using the Human Hip Bone», *American Journal of Physical Anthropology*, 117, 2, p. 157-168.

BRUZEK J., CASTEX D., MAJÒ T.

1996: «Évaluation des caractères morphologiques de la face sacro-pelvienne et de l'os coxal: proposition d'une nouvelle méthode de diagnose sexuelle», *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 8, 2, p. 43-51.

COULON G., KRAUSZ S.

2013: «Les statues assises en tailleur d'Argentomagus (Saint-Marcel, Indre)», in KRAUSZ S., COLIN A., GRUEL K., RALSTON I., DECHEZLEPRÊTRE T. (DIR.), *L'Âge du Fer en Europe, Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*, Bordeaux, Ausonius, p. 537-550.

DIETRICH E., KAENEL G., WEIDMANN D., JUD P., MÉNIEL P., MOINAT P.

2007: «Le sanctuaire helvète du Mormont», *Archéologie suisse*, 30, 1, p. 2-13.

GOMEZ DE SOTO J., LEJARS T., BERTRAND I., BOULESTIN B., DUCONGÉ S., KEROUANTON I., ROBIN K.

2009: «Les lieux de culte des âges du Fer en Centre-Ouest», in BERTRAND I., DUVAL A., GOMEZ DE SOTO J., MAGUER P. (DIR.), *Les Gaulois entre Loire et Dordogne, Actes du XXXI^e colloque de l'AFEAF, Chauvigny, 17-20 mai 2007*, Chauvigny, Association des publications chauvinoises (coll. Mémoire, XXXIV), p. 227-244.

GUILLAUMET J.-P.

2003: «Les personnages accroupis : essai de classement», in BUCHSENSCHUTZ O., BULARD A., CHARDENOUX M.-B., GINOUX N. (DIR.), *Décors, images et signes de l'âge du Fer européen, Actes du XXVI^e colloque de l'AFEAF, Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002*, Tours, éd. FERACF, p. 171-182.

HALDIMANN M.-A., MOINAT P.

1999: «Des hommes et des sacrifices: aux origines celtiques de Genève», *Archéologie suisse*, 22, 4, p. 170-179.

LAMBOT B., MÉNIEL P.

2000: «L'esplanade et les inhumés en position assise», in VERGER S. (DIR.), *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen: étude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance (Ardennes, France)*, Rome, École française de Rome, p. 61-84.

LIEGARD S.

2007: «Vestiges monumentaux d'habitat de La Tène finale sur le tracé de l'A19», *Archéopages: Signes de pouvoir*, 19, p. 26-27.

LIEGARD S., FICHTL S.

2009: «Une proto-villa de la fin de l'époque gauloise», *L'Archéologue*, 102, juin-juillet, p. 42-47.

MALRAIN F., PINARD E., DESCHEYER N.

2011: «Saint-Just-en-Chaussée (Oise): sanctuaire gaulois et gallo-romain», in *Les Gaulois, la fin d'un mythe*, Dijon, Faton (coll. Hors série *Dossiers d'archéologie*, 21), p. 18-23.

MOINAT P.

1993: «Deux inhumations en position assise à Avenches», *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 35, p. 4-12.
 2009: «Corps en tous sens», in *Le Mormont: un sanctuaire des Helvètes en terre vaudoise vers 100 avant J.-C.*, Lausanne, Section de l'archéologie cantonale, p. 5-7.

ODRY-BRILLON S., BILLARD C.

2009: «Trois sépulture atypiques du second âge du Fer à Revières (Calvados)», *Revue archéologique de l'Ouest*, 26, p. 105-115.

PELLETIER L.

1992: «Dijon, parking Sainte-Anne et rue Turgot», *Bilan scientifique régional, Bourgogne*, Paris, Ministère de la Culture, p. 25-26.

ROTTIER S.

2005: «Pratiques funéraires originales de la phase ancienne du Bronze final de Barbey "les Cent Arpens" (Seine-et-Marne)», in MORDANT CL., DEPIERRE G. (DIR.), *Les Pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France, Actes de la table ronde de Sens-en-Bourgogne (Yonne), 10-12 juin 1998*, Paris-Sens, CTHS, p. 459-474.

ROTTIER S., PIETTE J., MORDANT CL. (DIR.)

2012: *Archéologie funéraire du Bronze final dans les vallées de l'Yonne et de la Haute-Seine: les nécropoles de Barbey, Barbuise et La Saulsotte*, Dijon, Université de Dijon, 790 p.